



Année scolaire 2018/2019 Description, tarifs et conditions générales

Fondée en 1966, Chantemerle est une école privée pour garçons et filles dès 6 ans. Durant l'année scolaire, Chantemerle enseigne du primaire au secondaire moyen (fin du collège). Chantemerle prépare au Diplôme National du Brevet ainsi qu'à l'admission au gymnase public. Avec son Programme en Résidence, Chantemerle héberge et encadre des étudiants fréquentant les gymnases/lycées/high schools à proximité.

1. TARIFS ANNUELS DE BASE :

	Primaire	Secondaire	Gymnase/Lycée/Diplôme IB (Programme en résidence*)
Externat	CHF 18'500.-	CHF 20'500.-	-
5 jours	CHF 33'500.-	CHF 35'500.-	De CHF 45'000.- à 65'000.-
7 jours	CHF 40'500.-	CHF 42'500.-	De CHF 45'000.- à 65'000.-

Inclus dans les frais d'externat: écolage, prise en charge complète (0745-1900), études accompagnées, repas et goûters, sports obligatoires. Bus navette de/vers la gare de Blonay.

Inclus dans les frais d'internat: écolage, pension complète, taxes administratives, études accompagnées, prise en charge complète, 4 sports obligatoires (natation, course à pied, tir à l'arc, ju jitsu).

* Gymnase / Lycée / programme I.B. Hébergement et supervision permanente à Chantemerle, études poursuivies dans l'une de nos école partenaire publique ou privée. Demander nos simulations de coûts.

2. FRAIS FIXES ADDITIONNELS NON REMBOURSABLES : A payer en une fois pour l'année scolaire entière. Fait également office de dépôt pour réserver la place de votre enfant. Total : CHF 1'300.-

Frais d'inscription	CHF 300.-	Forfait transport	CHF 200.
Matériel scolaire	CHF 700.	Forfait culturel et artistique	CHF 100.

3. FRAIS VARIABLES ADDITIONNELS SELON DEMANDE: Seront déduits du dépôt trimestriel selon un décompte détaillé (prévoir environ 10%-20% de frais additionnels) : Cours privés ou semi-privés, uniformes, assurances médicale et accident, excursions, argent de poche, cours spéciaux, matériel de ski, frais d'examens, excursions et entrées dans les domaines publics.

4. FACULTATIF : Programme de préparation avancé pour l'admission au gymnase : CHF 2'000.- / an. Mathématiques, Français, allemand, Option Spéciale.

5. BOURSES ET PLANS DE FINANCEMENT : sur demande.

6. CONDITIONS GENERALES: Un premier versement de CHF 1'300.- couvre les frais fixes d'admission et garantit la réservation de la place de l'élève. Ce montant est non remboursable et n'est pas déduit des frais de scolarité. Par ailleurs, l'écolage et la pension, ainsi que les frais variables déductibles du dépôt personnel de l'enfant seront payés séparément conformément au plan de paiement agréé. Le départ anticipé d'un élève doit être notifié par écrit 3 mois à l'avance, sans quoi le trimestre suivant est dû dans son entier. Les paiements effectués à l'avance ne seront pas remboursés en cas d'annulation, de départ anticipé ou de renvoi de l'élève. En cas de retard dans les paiements, l'école se réserve le droit de refuser l'élève.

L'admission d'un étudiant à Chantemerle implique l'acceptation des conditions financières par les parents ou le représentant légal. Chantemerle se réserve le droit de modifier ses frais de scolarité. En cas de litige, la juridiction compétente est Vevey. Je comprends et accepte les conditions financières de l'école Chantemerle.